

# AUSTGEN Jules

(1903 - )  
(DE)

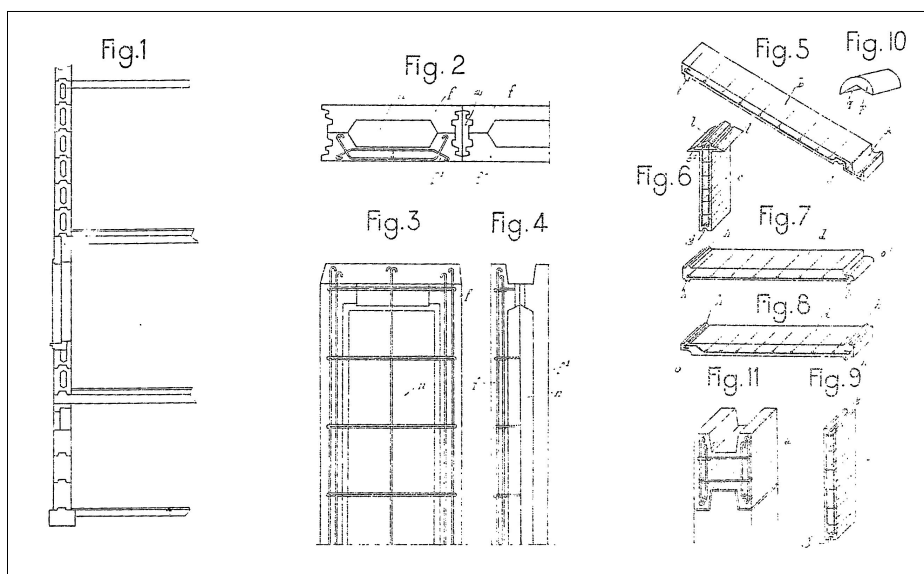
## Patents (details)

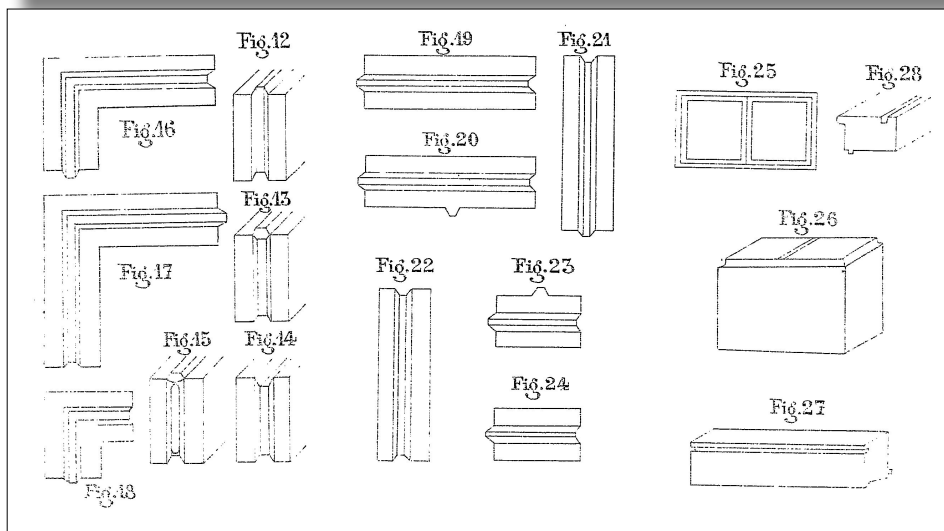
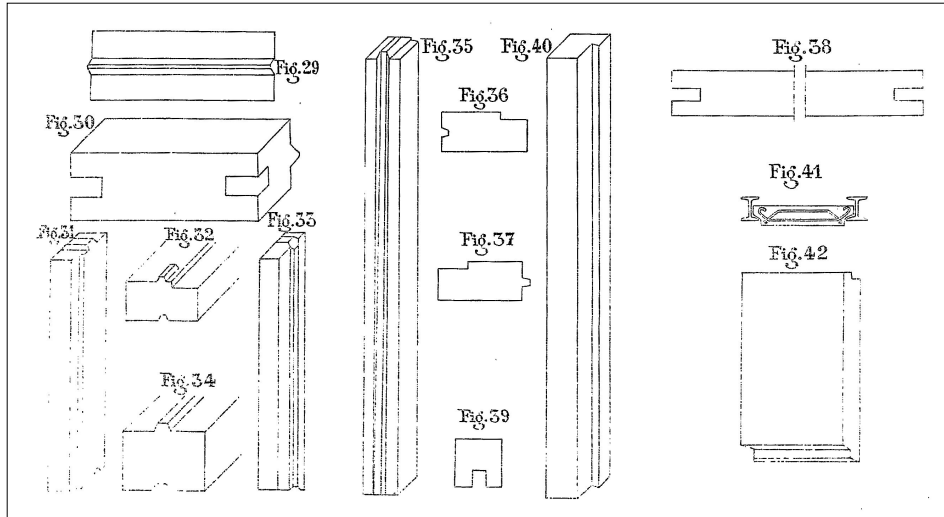
### 1 - Construction en béton

FR patent	768536
Application date	27 November 1933

*La présente invention a pour objet un système de construction rapide en béton comportant des éléments en béton moulés, à rainures et languettes, engagés les uns dans les autres et ancrés ensemble par coulée de ciment liquide, ces éléments étant utilisés pour constituer toutes les parties de la construction, telles que les murs, les cloisons, les planchers, les plafonds, la toiture, etc.*

*On connaît déjà des constructions démontables en béton de divers types, formées d'éléments moulés en béton à rainures et languettes; par rapport à ces constructions connues, la présente invention se distingue par une conformation particulière des éléments moulés à rainures et languettes; suivant la présente invention, en outre de l'ancrage produit par les assemblages, à rainures et languettes des divers éléments: plaques, dalles, etc., un ancrage complémentaire est obtenu par la coulée de ciment liquide notamment, pour les éléments moulés des murs extérieurs; de la sorte, on obtient une stabilité plus grande de toute la construction et une étanchéité absolue des joints des éléments moulés. Des avantages techniques complémentaires sont également dus à la conformation et à la disposition particulières des rainures et des languettes des divers éléments moulés; ainsi, suivant la présente invention, les dalles formant les planchers peuvent être exécutées comme dalles à droite et dalles à gauche et ces dalles sont pourvues, d'une part, d'un décrochement et d'une languette et, d'autre part, d'une rainure et d'une languette; de la sorte, les éléments peuvent être superposés facilement aussi bien dans le cas d'une cloison que d'un mur extérieur et tout affaiblissement des points d'ancrage est évité. Chaque dalle du toit est pourvue, à son extrémité supérieure, d'une languette d'accrochage et, à son extrémité inférieure, d'une languette d'appui ainsi que d'une gouttière, de sorte que la pose d'un chéneau en zinc est superflue. Les dalles faitières sont pourvues, à leur extrémité supérieure, d'une tête d'appui triangulaire pourvue, sur chacune de ses faces inclinées, d'une rainure d'accrochage de la languette de la dalle correspondante du toit. Les dalles des murs extérieurs sont, pratiquement, formées de deux moitiés maintenues ensemble par un ancrage obtenu en coulant du ciment dans l'évidement compris entre deux dalles voisines; des évidements ménagés entre les deux parties de chacune de ces dalles peuvent être remplis avec une matière isolante appropriée, par exemple, des scories, du mâchefer, etc.*





Corresponding patents

LU, DE

## 2 - Appareil de frottement et de meulage de surfaces en bois

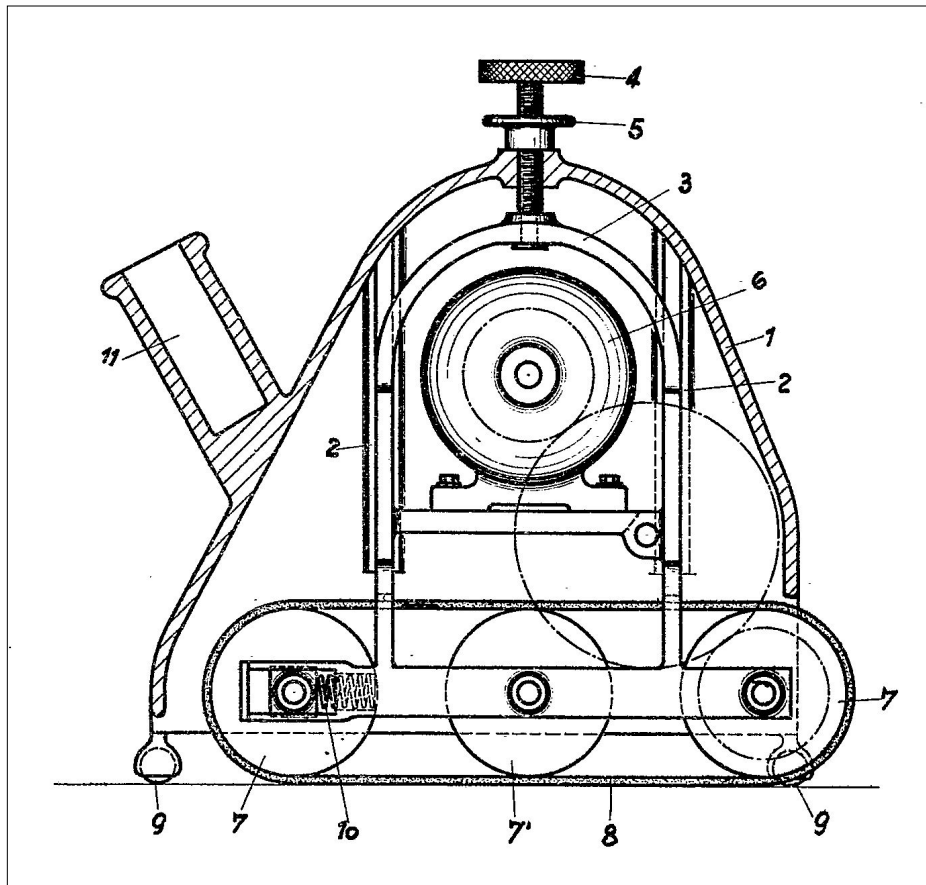
FR patent 798626  
Application date 16 January 1936

*Il existe déjà des machines à meuler le bois comportant une bande sans fin en toile d'émeri passant au-dessus d'une table de travail. Les machines de ce genre se prêtent au meulage de toutes sortes d'objets en bois, telles que les planches pour meubles et autres usages. Il y aurait toutefois intérêt à mouler des surfaces de bois de grande étendue tels que des parquets, qui pour être fixés à demeure, ne sauraient être transportés sur une machine à mouler.*

*L'invention prévoit donc un appareil portatif pour exécuter des travaux de meulage et de frottement sur des grandes surfaces de bois, tels, par exemple, que des parquets.*

*L'appareil est construit de manière que, grâce au meulage, toutes fissures ou rayures dans la surface de bois soient complètement éliminées; de même il rend des services notables pour le frottement de parquets, travail extrêmement pénible, comme on le sait, et qui, jusqu'à présent, n'a été exécuté qu'à la main.*

*Selon l'invention, l'appareil se compose d'une bande sans fin en toile d'émeri, montée de façon réglable ensemble avec son moteur de commande dans un bâti muni de moyens de manœuvre, tels que des poignées, manchons pour l'adaptation de manches, etc.*



### Corresponding patents

LU, DE

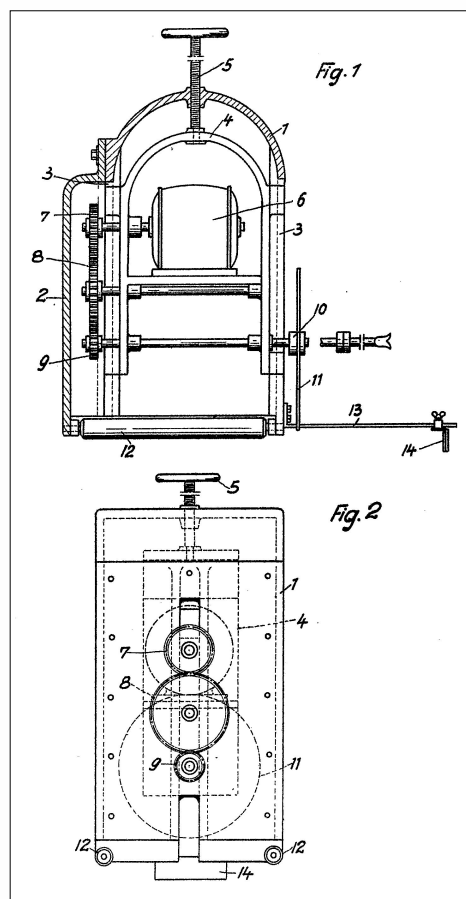
### 3 - In einem fahrbaren Gehäuse angeordnete, von einem Motor über ein Getriebe angetriebene Säge

DE patent 655678  
Application date 26 November 1936

*Die Erfindung bezieht sich auf eine in einem fahrbaren Gehäuse angeordnete, von einem Motor über ein Getriebe angetriebene Säge, welche mit ihrem Tragrahmen auf und ab bewegbar ist.*

*Bei diesen bisher bekanntgewordenen fahrbaren Vorrichtungen zum Sägen von Bausteinen u. dgl. waren mindestens drei Spindeln erforderlich, die bei jeder Aufundabverstellung nacheinander oder gleichzeitig bedient werden mussten. Da bei diesen bekannten Vorrichtungen der Motor stationär war, so wurde eine verhältnismässig komplizierte Vorrichtung zur Übertragung der Drehbewegung vom Motor auf die Sägewelle erforderlich.*

*Bei der Vorrichtung nach der Erfindung ist die gleiche Aufgabe in erheblich einfacherer Weise gelöst worden. Die Verbindung zwischen Motor und Sägewelle bleibt bei der Aufundabbewegung unverändert. Das ist dadurch erreicht, dass Motor und Sägewelle mit Zwischengetriebe in einem Rahmen angeordnet sind, der in Führungen auf und ab bewegbar ist, die symmetrisch zur Schwerpunktsebene der an dem Rahmen hängenden Teile liegen. Die Aufundabverstellung des Rahmens erfolgt mittels einer einzigen Getriebeschraube. Das so sich ergebende Werkzeug kann unmittelbar auf den Steinen gelagert werden, die durchsägt oder ausgefräst werden sollen, so dass diese unmittelbar als Träger des Werkzeuges dienen, wodurch auf einfachste Weise die erforderliche Genauigkeit in der Durchführung des Schnittes erzielt wird.*



Corresponding patent

LU

4 - 7

(Inventions made and patented outside of Luxembourg)